

Etaient présent-e-s (membres élu-e-s et de droit): **T. Angeloff**, élue PR, **M-H. Aubert**, pers. Extérieure élue, Présidente du CA, **S. Capitant**, élue MCF, **P. Caron**, pers. Extérieure CIRAD élue, **H. Djoufelkit**, pers. Extérieure AFD élue, **J. Le Lagadec**, pers. Extérieure Val de Marne élue, **A. Le Naélou**, Directrice de l'IEDES, **K. Marazyan**, élue MCF, **S. Maysonnave**, pour **A. Chuzeville**, pers. Extérieure MEAE élue, **P. Molard**, élu BIATSS, **J. Menouer**, élue étudiante, **H. Sirven**, pers. Extérieure Paris 1 élue, **B. Trotier-Faurion**, élue BIATSS.

Etaient présent-e-s (membres invité-e-s): **C. Guénard**, Responsable de parcours du Master, **M. Bardin**, Resp. Vie institutionnelle IEDES.

Etaient absente excusée: **S. Ben Néfissa**, élue DR (procuration confiée à T. Angeloff), **P. Bertrand**, élu étudiant (procuration confiée à J. Menouer).

## I. GOUVERNANCE

### 1.1. Changement de nom de l'Institut

Compte tenu de la forte notoriété du nom *Sorbonne* très visible à l'international, et du changement de nom de différentes composantes de Paris 1 (EDS - Ecole de Droit de la Sorbonne, EES - Ecole d'Economie de la Sorbonne, EMS - Ecole de Management de la Sorbonne, EAS - Ecole des Arts de la Sorbonne), le CA du 12 juillet 2018 de l'IEDES avait validé le changement de nom de l'Institut en *Institut d'Etudes du Développement de la Sorbonne*. Le CA de Paris 1 du 25 octobre 2018 a validé ce changement, qui permet le maintien de l'acronyme IEDES et qui s'est traduit par le nouveau logo en bas de page.

### 1.2. Rappel : Renouvellement des membres élus du CA – scrutin du jeudi 11 octobre 2018

- Collège BIATSS : ont été élus **Béatrice Trotier-Faurion** et **Pierre Molard**,
- Collège A (PR P1-IEDES et DR UMR D&S) : ont été élues **Tania Angeloff** et **Sarah Ben Nefissa**,
- Collège B (MCF P1-IEDES et DR UMR D&S) : ont été élues **Sylvie Capitant** et **Karine Marazyan**.

**J. Menouer et P. Bertrand, inscrits en M2 à l'IEDES, assureront la représentation des étudiants du Master mention Etudes du Développement jusqu'à la fin de leur mandat (novembre 2019).**

### 1.3. Renouvellement des personnalités extérieures et Présidence du CA

Ont été élues en séance restreinte du CA du 26 octobre 2018 les six personnalités extérieures suivantes :

- deux représentants des Administrations et Organisations de Coopération internationale :
  - o **Aymeric Chuzeville**, Sous-directeur des politiques du développement, Dir. des biens publics mondiaux, suppléé par **S. Maysonnave**, Chef du pôle Financement du Développement, innovation et partenariats, Ministère des affaires étrangères et du développement international,
  - o **Hélène Djoufelkit**, Directrice adjointe - Département Diagnostic Economique et Politiques Publiques, Agence française du développement (AFD) ;
- une personnalité extérieure désignée par les collectivités territoriales :
  - o **Jeannick Le Lagadec**, Conseillère départementale du Val de Marne en charge de la délégation Santé, enseignement supérieur, recherche et agriculture périurbaine;
- une personnalité désignée par le Conseil d'Institut à titre personnel :
  - o **Marie-Hélène Aubert**, Inspectrice générale de l'administration du développement durable au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), Présidente du Conseil (2016-19);
- un enseignant-chercheur de l'Université extérieur à l'Institut désigné par le Conseil de l'Institut sur proposition du CA de l'Université et représentant l'Université :
  - o **Hélène Sirven**, Vice-présidente de la Commission de la recherche
- un représentant des Grands Établissements publics de Recherche scientifique et technologique :
  - o **Patrick Caron**, Directeur de Recherche CIRAD, Président du groupe d'experts de haut niveau (High Level Panel of Experts/HLPE) sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Le Conseil tient à remercier ces personnalités pour leur engagement fidèle dans la vie de l'Institut et leur soutien au moment où l'Institut doit affirmer l'originalité de son offre de formation (unique en France) et la pertinence de son positionnement partenarial dans le champ du développement.

Est rappelée la possibilité d'envisager à l'avenir, en cas d'évolutions professionnelles personnelles ou de départs en retraite, d'ouvrir à la représentation d'autres institutions au sein de ces mêmes catégories.

#### 1.4. Renouvellement de la Présidence du Conseil

**Marie-Hélène Aubert** présente sa candidature à la présidence du CA. Elle tient à réaffirmer sa volonté de contribuer à faire de l'Institut la cheville ouvrière de l'approche Etudes du développement en France et en Europe, et de soutenir sa participation au débat plus large sur les questions de développement durable.

=> **Mme M-H. Aubert a été élue à l'unanimité des membres présents à la Présidence du Conseil pour la période 2018-2023 (15 voix dont 2 procurations).**

#### 1.5. Renouvellement de la Direction de l'Institut

**A. Le Naëlou** souhaite, à l'issue de son mandat de direction (2013-2018) mais également de son accompagnement des mandats successifs de B. Lautier (2001-2006) puis d'A. Guichaoua (2006-2013), réaffirmer son attachement fort pour l'Institut, qu'elle a intégré en 1995, et le soutien qu'elle proposera à la nouvelle direction, si celle-ci le souhaite. Ressortent du mandat écoulé :

- **des points positifs :**

- une mention de master Etudes du développement stabilisée dans l'offre de formation nationale ;
- un passage réussi de l'Institut à la LRU qui conserve le statut d'Institut ;
- une modernisation de la Revue internationale des études du Développement (audit 2014, nouveau nom, nouvel éditeur, nouvelle ligne éditoriale, nouvelle gouvernance) n'ayant pas compromis sa parution trimestrielle, avec une programmation assurée jusque début 2020.

- **des chantiers encore ouverts :**

- un poste de Professeur toujours gelé au niveau de l'université, compromettant les capacités d'encadrement doctoral,
- un projet de relocalisation réactivé par la Présidence de l'université Paris 1 début décembre 2018, avec proposition de déménagement provisoire sur Paris dans l'attente d'un déménagement définitif sur le Campus Condorcet. La question à se poser est « dans quel environnement la mention Etudes du développement peut-elle être consolidée au bénéfice de ses étudiant.e.s ? ».

A plusieurs reprises, sous le mandat de G. Haddad, celui-ci a confirmé la volonté de l'université Paris 1 de ne pas affaiblir l'Institut. Il convient donc pour l'IEDES de se saisir de cet engagement afin de définir un cap qui, d'une part valorise ses acquis et son expérience et d'autre part, fait place à l'invention afin de lui assurer une trajectoire durable. A. Le Naëlou tient à remercier l'ensemble de l'équipe administrative l'ayant appuyée durant son mandat, et réaffirme tout son soutien à la nouvelle équipe.

A été enregistrée le lundi 26 novembre à 16h la candidature de Charlotte Guénard, MCF économiste, à l'élection du directeur de l'IEDES.

**Charlotte Guénard** souhaite ainsi, après de longs mois de réflexion, mettre sa connaissance et sa compréhension des enjeux - acquises depuis son arrivée à l'Institut en 2004 et au cours de son mandat de directrice adjointe auprès d'A. Le Naëlou (2013-2016) - au service de l'Institut, en œuvrant pour la modernisation des maquettes d'enseignement sur base d'une mention Etudes du développement forte et la co-construction d'un projet renouvelé pour l'Institut.

Consciente de la lourdeur d'une direction solitaire mais forte des nombreux outils opérationnels mis en place par les personnels encadrants sous la direction actuelle, C. Guénard préconise une direction adjointe collégiale avec **Sylvie Capitant**, Maître de conférences en sociologie, et **Roser Russó**, Professeure de sociologie.

Cette direction collégiale prévoit de recevoir les équipes pédagogiques et administratives pour une redéfinition des missions des un-e-s et des autres, dans un souci de contribuer au bien-être au travail et à la lumière de la formation en Management de l'Enseignement supérieur et de la Recherche que C. Guénard suit actuellement et pour une durée de 18 mois avec l'IRD. Ces trois collègues, représentatives des sensibilités très variées au sein de l'Institut, s'estiment à même de rassembler l'ensemble des collègues.

**=> Soumise au vote, la candidature de C. Guénard comme directrice de l'IEDES, appuyée par S. Capitant et R. Cussó, comme co-directrices adjointes, est approuvée à l'unanimité des membres présents (15 voix dont 2 procurations).**

### 1.6. Projet de relocalisation temporaire de l'Institut sur Paris

Pour rappel, le terrain du campus du Jardin d'agronomie tropicale de Paris (JATP) appartient à la Mairie de Paris, et les bâtis, au Ministère des Affaires étrangères qui en a confié la gestion au CIRAD. Ce lieu regroupe à ce jour 18 structures approchant selon des entrées variées un thème central commun : le Développement durable.

Installé depuis 1999 sur le site de Nogent-Sur-Marne suite à son déménagement du Bd Arago, l'IEDES s'est depuis fortement impliqué sur le site en nouant des partenariats durables et originaux avec les autres structures du site. Cette stratégie a été consacrée en novembre 2018 par l'inauguration de la Cité du développement durable dont l'IEDES assure la direction.

Cette logique de site s'était traduite par une renégociation en 2016 de la convention d'occupation par l'université Paris 1 des locaux auprès du CIRAD, convention arrivant à son terme au 30 juin 2019. Si le PDG du CIRAD a réaffirmé son attachement au maintien de l'université sur le campus, il s'est déclaré défavorable à toute demande de renégociation tarifaire.

Pour rappel, le Campus Condorcet/Porte de la Chapelle, que l'Institut et l'UMR D&S seraient amenés à rejoindre lors de la "2<sup>e</sup> vague" prévue à l'horizon 2022 ou au-delà, est pensé comme LE lieu d'étude des Sciences humaines et sociales. La Cour des comptes qui audite actuellement l'université, et plus encore le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, préconisent en amont une réduction du nombre d'implantations de l'université Paris 1 et donc une relocalisation temporaire collective (personnels et usagers) de l'Institut sur Paris.

⇒ Depuis ce conseil, la Direction de l'Institut a été reçue par la Présidence qui maintient sa volonté de relocaliser l'Institut sur Paris (rue Broca) dès septembre 2019.

**=> Suite aux discussions au sujet du projet de la Présidence de l'université Paris 1 de relocaliser l'IEDES dans Paris, est proposée la rédaction d'une motion commune du Conseil sur base de ces discussions et des éléments existants, à faire circuler et valider par voie électronique. Ci-après la version approuvée par tous et qui a été depuis transmise au CA de l'université :**

---

A.M. le Président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et du Conseil d'administration de l'université,

Le Conseil d'administration de l'IEDES prend acte de la discussion engagée par l'équipe présidentielle de l'université Paris 1 avec l'IEDES à propos de la relocalisation de tout ou partie de l'Institut et de l'UMR Développement et

COMPTE-RENDU DES ECHANGES

sociétés (D&S), situés depuis 1998 dans le Jardin d'agronomie tropicale de Paris (JATP) à Nogent sur Marne, dans des locaux situés sur Paris à l'horizon de la rentrée universitaire 2019. Sur ce projet précipité et flou (plusieurs sites ont été évoqués, comme celui de PMF-Tolbiac dont les conditions d'enseignement dégradées sont notoires), aucune information n'a été donnée à ce stade au CA, notamment concernant les conditions d'accueil des étudiants et des équipes, le devenir des services administratifs ou le périmètre des personnels concernés.

Considérant l'engagement pris par le Président de l'université Paris1 devant les personnels de ne procéder à aucun déménagement au cours de son mandat ;

Considérant la nécessité pour l'IEDES, au regard de sa taille et de son statut particulier d'Institut, d'une unité de lieu en termes pédagogiques et avec son laboratoire de recherche ;

Considérant la dynamique des liens tissés, aussi bien au niveau de la formation (intervenants, stages des étudiants) que de la recherche (dans le domaine prioritaire de l'université Paris 1 qu'est le développement durable), avec les acteurs du JATP, regroupant 16 institutions actives sur les thématiques de la durabilité et de la coopération internationale, dynamique qui a donné lieu le 14 novembre dernier à l'inauguration de la Cité du développement durable labellisée par la Mairie de Paris, dont l'IEDES et le CIRAD assurent le pilotage et la présidence ;

Considérant l'implication de plus en plus grande du département du Val de Marne et de la mairie de Paris dans la valorisation du JATP autour des enjeux du développement durable ;

Considérant les inflexions pédagogiques déjà effectuées dans les parcours de Master de l'IEDES sur les questions de développement durable, donnant lieu à une interaction forte entre les membres du campus et les étudiants ;

Considérant l'apport de ce projet de Cité de développement durable au moment où l'Université Paris 1 s'est engagée dans une configuration européenne originale fondée sur le développement durable, à laquelle l'IEDES contribue activement et pourra contribuer encore davantage de manière concrète ;

Considérant la pertinence de ce site, écosystème multi-acteurs, pour la formation et l'insertion professionnelle des étudiants du master Études du développement ;

Considérant la large consultation effectuée par les élus étudiants auprès de l'ensemble de la communauté étudiante qui s'est exprimée majoritairement contre le déménagement de l'IEDES, *a fortiori* s'il se fait à PMF-Tolbiac ;

Considérant le besoin de préparer dans de bonnes conditions le déménagement prévu à l'horizon 2022 de l'Institut, au moment du regroupement sur le Campus de Condorcet d'autres composantes, ainsi que la lourdeur, le coût et l'impact assurément négatif de deux déménagements successifs des équipes de l'IEDES et de l'UMR D&S en quelques années ;

Considérant enfin les efforts consentis par l'IEDES ces dernières années en termes de :

- surfaces : réduction de l'occupation des locaux de 127 m<sup>2</sup> en juillet 2016, soit une économie de 23 000€
- budget : réduction de 30 000 € de l'enveloppe formation pour 2019 ;
- locaux : renégociation de la convention avec le CIRAD en juillet 2016 (effort du CIRAD de 14% sur les frais d'occupation des locaux), soit une économie de 31 000 € par an.
- personnels :
  - 2 personnels non remplacés, soit une économie annuelle de 90 000 € (1 agent de cat. C du corps ITRF adjoint technique 1ère classe, partie en retraite au 1er mars 2016 et 1 agent du corps AENES de

cat. C adjoint technique 1ère classe, qui a quitté l'IEDES le 27 avril 2018),

- 3 personnels titulaires remplacés par des personnels contractuels (Relations Entreprises et Insertion Professionnelle, Valorisation de la recherche, Responsable Administratif) selon les départs depuis 2013, soit une économie de 221 000 €.

Soit une économie globale pour l'université depuis 2013 à hauteur de 441 000€.

L'ensemble des enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels administratifs et étudiants de l'IEDES et de l'UMR D&S demande à ce qu'il ne soit procédé à aucune relocalisation avant la concrétisation d'une installation durable et préparée sur le campus Condorcet.

Le Conseil demande également à ce que la convention d'occupation des locaux sur le JATP, signée entre l'université Paris 1 et le CIRAD, laquelle arrive à terme en juillet 2019, ne soit pas dénoncée mais reconduite pour 2 ans au moins. L'IEDES s'engage dans cette perspective à continuer de chercher des solutions financières pour alléger et/ou contribuer au financement des frais d'occupation de ses locaux, et demande à disposer du temps nécessaire pour y parvenir au moins jusqu'au printemps 2019.

Nogent sur Marne, le 3 décembre 2018.

**M-H. Aubert**, pers. extérieure élue, Présidente du CA,

**C. Guénard**, directrice de l'IEDES (2018-2023) et **A. Le Naëlou**, directrice de l'IEDES (2013-2018),

**S. Capitant**, co-directrice adjointe et élue MCF, et **R. Cussó**, co-directrice adjointe,

**T. Angeloff**, élue PR et **S. Ben Néfissa**, élue DR,

**K. Marazyan**, élue MCF,

**P. Molard** et **B. Trotier-Faurion**, élus BIATSS,

**J. Menouer** et **P. Bertrand**, élu-e-s étudiant-e-s,

**P. Caron**, pers. extérieure CIRAD élue, **H. Djoufelkit**, pers. extérieure AFD élue, **J. Le Lagadec**, pers. extérieure Val de Marne élue, **A. Chuzeville**, pers. extérieure MEAE élue, **H. Sirven**, pers. extérieure Paris 1 élue.

## **II. RESSOURCES HUMAINES - BUDGET**

### **2.1. Budget 2019 et Enveloppe Formation IEDES (retour réunion Vice-Présidence du 15 octobre)**

En cohérence avec la note de cadrage budgétaire fournie par l'IEDES aux membres de la CFVU de l'université fin 2016 et validée en CA de l'Institut du 12 juillet dernier, et sur base de son utilisation actuelle, l'IEDES a proposé une réduction de 30k€ de son Enveloppe formation sur base (i) de la sortie de la Revue Internationale des Études du Développement de l'Enveloppe formation et taxe d'apprentissage) et (ii). d'économies (fin des publicités dans différents journaux nationaux, réduction des achats de bibliothèque, et basculement d'une partie des partenariats *Suds* sur les lignes budgétaires dédiées de la Chaire UNESCO Défis partagés : savoir, comprendre, agir.).

A. Le Naëlou rappelle que l'Institut ne pourra pas baisser plus son budget, sous peine de nuire à la qualité de son offre de formation.

=> Le Budget 2019 est sur ces bases soumis au vote et validé à l'unanimité des 15 voix (dont 2 procurations).

### **2.2. Campagne Emplois 2019 Enseignants-Chercheurs (EC), ATER et BIATSS**

**Congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT)**

- o T. Angeloff : CRCT de 6 mois à compter du 01/09/2018
- o K. Marazyan : CRCT de 6 mois à compter du 01/09/2018
- o S. Capitant : CRCT de 6 mois à compter du 01/02/2019

=> La volonté de renforcer les capacités en termes de recherche et de formation est ainsi réaffirmée.

#### Enseignants-chercheurs :

Au terme de la concertation en interne, la demande d'un poste de Professeur ouvert en trois disciplines a été reformulée mais a donné lieu à une nouvelle décision de gel du poste par l'université.

#### ATER :

La demande de renouvellement des 3 ATER (1 en section 19 et 2 en section 05) a également été confirmée.

#### BIATSS :

Ont été validés : (i) la prolongation du contrat d'E. Tyrou à la suite du CDD prenant fin le 31/03/2019, (ii) le renouvellement au 01/09/2019 des CDDs en cours (J. Chassain, K. Demandre, B. Trotier-Faurion).

Point d'information sur CDIisation de M. Bardin depuis le 01/09/2019 par l'université

### III. FORMATION

#### 3.1. Validation du Projet Formation 2019-2023

par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES)

##### Points forts

- o Lisibilité et cohérence d'un champ disciplinaire attractif,
- o Positionnement national et international bien étayé,
- o Démarche pluridisciplinaire originale et structurée,
- o Une gouvernance de qualité impliquant les étudiants,
- o Usage d'outils numériques et de méthodologies par groupes tuteurés,
- o Une logique de site favorable à la recherche et à l'insertion professionnelle.

##### Points à consolider

- o Transversalité avec les autres composantes de l'université Paris 1, notamment en économie,
- o Valorisation des insertions professionnelles et réseau des Alumni,
- o Stratégie pour favoriser les Habilitations à Diriger des Recherches.

=> Sont soulignées les limites d'une évaluation disciplinaire (économie) d'une offre pluri-disciplinaire (Economie/Sciences Humaines et Sociales).

#### 3.2. Effectifs, taux de réussite et stages

	Inscrits 2018-19	Capacité 2018-19	Capacité 2019-20
M1 Eco	34	34	34
M1 SHS	42	51	51
M2 Agri	23	24	24
M2 Epolpro	30	28	30
M2 Crises	25	23	24

M2 Social	24	23	24
M2 Local	23	23	24
M2R	11	13	13
Form. continue	0	5	0
	212	224	224

146 femmes (69%) / 66 hommes (31%)

9 étudiants en césure (contre 6 en 2017-18)

Cette hausse du nombre de départs en césure traduit une individualisation des parcours

Taux de réussite :

o en M2 : 97 % (4 étudiants en situation

d'échec sur 132)

o en M1 : 97 % (2 redoublants sur 76)

**Stages :** De plus en plus d'étudiants de M1 partent en stage l'été précédant leur M2.

### Campagne de candidatures 2018

La campagne de candidatures 2018 est globalement stable (sensible augmentation du nombre de dossiers de candidatures en M1 SHS et baisse de 5% en M1 économie, baisse de 41% pour l'ensemble des parcours de M2, et diminution de 12% M1-M2 confondus). Pour rappel, (i) les dates de candidatures avaient été nettement avancées et la durée de candidature raccourcie ; (ii) la communication habituelle réalisée dans les médias papier payants (Courrier International, Le Monde, etc.) n'a pas été réalisée pour les raisons de rationalisation de l'*Enveloppe Formation* précédemment évoquées. Néanmoins le nombre d'inscrits augmente légèrement (194 en 2016/2017 ; 214 en 2017/2018 et 212 en 2018/2019).

La première année de gestion des candidatures par Etudes en France (EEF) / Campus France donne un bilan mitigé avec un nombre de candidatures étrangères en baisse, la procédure garantissant cependant aux candidat-e-s un appui à leurs démarches consulaires.

=> La procédure via Etudes en France/Campus France sera reconduite pour la campagne 2019, mais la demande de rédaction par les candidats de lettres de motivation telles que demandées pour les candidatures nationales, par souci d'équité de traitement et d'appréciation entre les candidatures nationales et internationales, sera soumise à Campus France.

Le Conseil partage les inquiétudes liées à la proposition gouvernementale de hausse des frais d'inscriptions pour les étudiants étrangers hors-UE et restera attentive aux suites données, compte tenu des conséquences que cela pourrait avoir sur la part d'étudiants étrangers hors UE du Master mention *Etudes du développement*.

## IV. RECHERCHE

### 4.1. Validation du Projet Recherche 2019-2023

par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES)

#### Points forts

- o Implantations historiques fortes dans certaines régions (Afrique de l'Ouest, Brésil, Méditerranée),
- o Bonne insertion au sein de l'université Paris 1 (Chaire Maghreb, SDD, UFTAM),
- o Bonne mobilisation des outils IRD (ARTS, MLD, Post-doc) et liens étroits avec d'autres UMR, notamment DIAL.

#### Points à consolider

- o Implantations dans certaines régions : trop peu de chercheurs dans trop de régions,
- o Taille réduite et pas d'accueil de nouveaux Chargés de recherche ou Directeurs de recherche via l'IRD,
- o Trop peu de collaborations entre les chercheurs (somme d'individualités),
- o Difficultés de la pluridisciplinarité : quantitatif/qualitatif et critères d'évaluation différents entre chercheurs économistes et SHS.

### Projet

- Validation des 2 axes (*Ressources, conflictualités, action publique et collective* et *Genre, inégalités et développement*) et du pôle transversal (Fabrique du développement).
- Mise en place de projets de recherche fédérateurs et de taille importante :
  - **Université franco-tunisienne Afrique Méditerranée** : Rôle pionnier de l'IEDES avec l'Ecole de droit de la Sorbonne, aux côtés de 3 partenaires français (ENS, Dauphine et Aix-Marseille Université) et 3 tunisiens, Campus phare de la France à l'étranger (Sciences de l'ingénieur + sciences sociales), en collaboration avec l'Université Tunis El Manar, l'IHEC, l'Ecole d'économie de la Sorbonne, l'UFR de Sciences Politiques et l'UFR d'Histoire : un parcours Economie et un parcours SHS, véritable plaidoyer pour un rôle important de la recherche en Sciences Sociales ;
  - phase 2 SAOATI – formation croisée sur la sécurisation alimentaire, ...).
- Meilleure valorisation académique, notamment des doctorants et jeunes chercheurs.

#### 4.2 Activités de la Chaire UNESCO *Défis partagés du développement ; savoir, comprendre, agir*

- **Problématique foncière et développement durable** : quels défis pour l'Afrique?, Journée d'étude 2018 à Conakry, Guinée ([vidéo en ligne](#)) ;
- **Hackathon Paris / Abidjan 2018** : intelligence collective et émergence de projets originaux et novateurs ;
- **Prix du Master** > récompensant 3 étudiant.e.s en Master 2 du réseau des partenaires de la Chaire ;
- **Bourse Jeunes chercheurs** > récompensant 6 doctorants du réseau des partenaires de la Chaire ;
- **Renforcement des capacités des cadres administratifs**, Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry, Guinée : 26 cadres administratifs formés sur 5 modules (pilotage, communication, internationalisation, définition de projet, méthodologie et outils), mission conjointe de M. Bardin avec la Direction des Relations internationales de Paris 1 (A. Soriot, Directrice, et V. Monmège, Chargé de pilotage) ;
- **Journées doctorales** > Journée d'étude 2019 à Abidjan, Côte d'Ivoire : *Genre et inégalités*.

=> Est préconisée de plus larges communication et information sur les activités de la Chaire et sur les modalités pour y proposer des projets.

#### 4.3. *Revue internationale des études du développement* : connaissances co-construites *Suds/Nords*

- des numéros co-portés Suds/Nords par des chercheurs et des professionnels ;

2019	Approvisionnement alimentaire : entre ressources et pouvoirs	France, Cameroun
	Dépossessions foncières et stratégies d'acteurs en milieu rural	Belgique, France, Guinée
	Haïti: séisme dans le genre	Canada, Haïti
	Commerce équitable : extension ou institutionnalisation ?	France, Brésil
2020	Les défis des acteurs de l'aide : s'adapter, se distinguer	France, Cameroun

- un rythme maintenu (programmation à 18 mois – actuellement plutôt 15 mois - permettant un fonctionnement adéquat de la sélection scientifique.

=> Valorisation là encore à renforcer et animer.



## V. VIE INSTITUTIONNELLE – PARTENARIATS

### 5.1. Comité d'orientation stratégique

La séance du 3 décembre 2018, qui marque la dernière présidence d'Emmanuel Faber, a, depuis ce CA, donné lieu à de riches échanges portant sur la présentation des éléments marquants de l'année écoulée et les projets à venir, sur les conditions d'exercice de la recherche sur le développement à l'IEDES et l'UMR *Développement et Sociétés*, et sur deux thématiques abordées selon une profondeur historique :

- *Structuration de la recherche sur le développement en France*, par P. Caron, Directeur de Recherche CIRAD, Président du groupe d'experts (High Level Panel of Experts/HLPE) Sécurité alimentaire et nutrition.
- *Expliquer le développement des pays : qu'est ce qui compte d'après la recherche en économie?*, par D. Cogneau, Directeur de Recherche (IRD/EHESS, Professeur associé à Paris School of Economics,).

=> C. Guénard souligne qu'une réflexion collective en interne sur ce comité est souhaitée par certain.e.s de ses collègues en termes de composition, de fonctionnement et de gouvernance, avec une dimension plus appuyée sur le volet "comité scientifique". Cette réflexion devra être organisée courant 2019.

### 5.2. Cité du développement durable > événement de lancement le 14 novembre 2018

En présence de représentants de la Mairie de Paris et de la Présidence du CIRAD, 4 pôles d'activités concrètes en faveur du développement durable ont été présentés lors de cet événement par les 18 organisations membres. ([www.cite-developpement-durable.org](http://www.cite-developpement-durable.org))

### 5.3. Association des Etudes et du Développement (AED)

L'Association s'est vue remettre la Médaille d'honneur 2018 de la Ville de Paris, pour ses projets de recherche et de solidarité internationale (4 en 2017-2018), ses activités d'animation du campus (*Repas du Monde*, *Cafés diplo*) et le Festival *Les TroPikantes*, dont la 2<sup>e</sup> édition s'est tenue le vendredi 20 septembre 2018.

Le CA se clôture à 12h00 autour d'une collation pour marquer le changement de direction et remercier A. Le Naëlou pour son engagement lors du mandat qui prend fin.